

Assurance-crédit: protéger son entreprise à l'export !

L'assurance-crédit au service des entreprises qui s'exportent !

Pour une jeune entreprise, l'un des premiers grands tournants est de bien gérer le moment où l'on décide de s'exporter à l'étranger ! Nouveau marché, nouveaux clients, des distances rallongées et donc des risques supérieurs qu'il faut savoir gérer, notamment via une assurance-crédit. Alors, comment s'y prendre, à quoi ça sert ?

S'installer à l'export

Peu importe l'entreprise, le produit proposé ou le service rendu, quasiment toutes les entreprises sont concernées à un moment ou à un autre par l'export. Lorsqu'on est en pleine croissance, que le chiffre d'affaire est bon et que tout semble marcher, on peut très vite avoir envie de tenter l'expérience de l'exportation et de se lancer à la conquête d'un nouveau marché pour devenir une entreprise internationale !

Évidemment, ce n'est pas une décision à prendre à la légère : il faut prendre le temps de faire une véritable étude de marché, trouver le meilleur endroit où s'implanter, réussir à adapter son produit ou son offre mais aussi mettre en place les moyens de s'exporter et, surtout, de se protéger, notamment via une assurance comme l'assurance-crédit qui protège les entreprises qui s'exportent.

Quand les distances augmentent, que la barrière de la langue peut s'installer et que les aléas deviennent de plus en plus nombreux, votre entreprise court de plus en plus de risques et doit savoir se protéger des divers incidents qui peuvent arriver lors d'une commande ainsi que des mauvaises surprises. Voilà comment une assurance-crédit peut vous assurer une protection adaptée lorsque vous souhaitez vous exporter et gagner des parts de marché !

A quoi ça sert ?

Prenons l'exemple suivant : une entreprise vient de se lancer à l'exportation et réussit à négocier son premier gros contrat. Tout se passe bien jusque là et la marchandise est expédiée. Mais, suite à un imprévu, le client se retrouve en situation de défaut de paiement. Sauf qu'en plus, pour mener à bien cette première commande vous avez eu besoin de fonds supplémentaires qu'il vous faut à présent rembourser et vous êtes coincé entre un paiement qui ne vient pas et un crédit à rembourser.

C'est dans ce type de circonstance qu'une assurance-crédit peut vous protéger et garantir vos intérêts. À l'étranger, il vous est impossible de prédire avec exactitude toutes les évolutions des contextes économiques ou politiques, il est donc recommandé de souscrire à une assurance. En effet, en prenant en compte la conjoncture locale, une assurance-locale vous protège de l'impact des impayés. Mais vous bénéficiez aussi d'une expertise sur la situation financière de vos clients réalisée par des experts du marché local.

Et si vous ne parvenez pas à obtenir le recouvrement de vos impayés, votre assurance-crédit vous garantit une indemnisation de la perte encourue, de quoi pérenniser votre entreprise et vous mettre à l'abri de risque d'impayés. Cela fait partie des conditions nécessaires à un bon démarrage à l'export !

Se protéger des impayés

La question est bien de se protéger des impayés qui sont un risque conséquent qui peut avoir de lourdes conséquences sur votre entreprise et en menacer la pérennité. En plus d'avoir dû vous mettre en difficultés pour assurer la livraison de la commande, vous vous retrouvez avec une entrée d'argent prévue qui est retardée voire avortée et il vous faut pourtant répondre à vos créanciers.

La gestion des impayés est une condition sine qua non de la réussite à l'export et il vaut mieux pour cela pouvoir avoir recours à une assurance-crédit afin de protéger votre entreprise des risques liés aux conditions politiques ou économiques des pays étrangers surtout dans le contexte actuel.